

Le Zorro du bocage est revenu au galop !



Texte : Thibaut Goret

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) est une espèce localement répandue dans le sud et l'est de la Wallonie et dont les effectifs sont en progression après un déclin marqué durant le XXe siècle. Si son statut s'est amélioré en Wallonie, elle est aujourd'hui considérée comme « non menacée » dans notre région, alors que son état de conservation au niveau européen reste préoccupant. Protégée en Wallonie (Loi du 12 juillet 1973 de la Conservation de la Nature), elle fait partie des espèces « Natura 2000 » (CEE/79/409 - Annexe 1) et, dans ce cadre, fait l'objet de mesures de conservation spéciales concernant son habitat. C'est à ce titre qu'elle figure dans la liste des espèces ciblées par le projet LIFE11 NAT/BE/001059, ci-après appelé « LIFE Prairies bocagères » et coordonné par Natagora.



Niché au cœur des haies bocagères vit le Zorro masqué : calotte gris pâle soulignée d'une bande noire en travers de l'œil, manteau et ailes d'un brun roux chaud, gorge et poitrine claires, queue assez longue, noire et blanche. Sa taille est intermédiaire entre celle du moineau et du merle. Infatigable sentinelle, la Pie-grièche écorcheur se poste, bien droite, sur les buissons ou les arbustes, tournant la tête de gauche à droite, n'interrompant son observation que pour se laisser tomber à terre et revenir à son perchoir. C'est bien souvent l'attitude du mâle, alors que la femelle, plus difficile à découvrir, ressemble plutôt à un gros moineau avec son plumage brun et grisâtre.

La Pie-grièche se nourrit principalement d'insectes et de petits vertébrés (jeunes campagnols, mulots et musaraignes) et complète son menu d'araignées, de larves, de vers et d'escargots. Pour constituer des réserves de nourriture, il lui arrive parfois d'empaler ses proies sur des épineux ou des barbelés, ce qui lui a valu le qualificatif « d'écorcheur ».

D'après Paul Géroutet.

Le projet LIFE Prairies bocagères est un ambitieux programme de conservation de la nature dans 10 sites Natura 2000 de Fagne-Famenne, situés entre Chimay et Rochefort. Depuis 2012, il vise à la restauration biologique de prairies, la plantation de haies et de buissons, la création de vergers, le creusement de mares et de fossés en faveur d'espèces animales protégées... mais aussi l'agrandissement et la création de plusieurs réserves naturelles sur ce territoire.

Dans ce cadre, le projet se consacre également à l'amélioration de l'habitat du Triton crêté, de trois espèces de chauves-souris (Petit et Grand Rhinolophe et Vespertilion à oreilles échancrées), de l'Agrion de Mercure et de la Pie-grièche écorcheur, dont le présent article montre la progression et par conséquent l'intérêt et confirme l'efficacité du Life.

Voir également les numéros de Clin d'œil évoquant les projets Life :

N°11 (2 articles) ; N°13 ; N°16 ; N°18 ; N°20. Ils sont consultables ici : <https://entresambreetmeuse.natagora.be/index.php?id=1759>

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site du LIFE Prairies bocagères : <https://www.lifeprairiesbocageres.eu>

Mâle nuptial © Luc Claes

En 2013, la première année du projet LIFE Prairies Bocagères, un état initial de la population de Pies-grièches écorcheurs a été établi sur base d'inventaires spécifiques réalisés dans tous les sites Natura 2000 classés en ZPS(1) et concernés par le projet, allant de Chimay à Rochefort. En 2019, cet inventaire complet a été répété afin d'évaluer la progression de l'espèce et les modifications éventuelles de sa répartition au sein de la zone concernée depuis 2013. L'objectif de ce suivi est d'évaluer l'effet des travaux réalisés par le LIFE pour l'espèce, à savoir la plantation de 6500 plants d'épineux sous forme de buissons et de haies ainsi que la restructuration de haies existantes en faveur de l'espèce dans les 10 sites Natura 2000 (ZPS) concernés en Fagne-Famenne. D'autres travaux de restauration menés dans le cadre du projet LIFE ont conduit à une amélioration de l'état de conservation des prairies, avec des effets bénéfiques probables pour la Pie-grièche sur la disponibilité en proies, comme les orthoptères.



Juvénile © Luc Claes

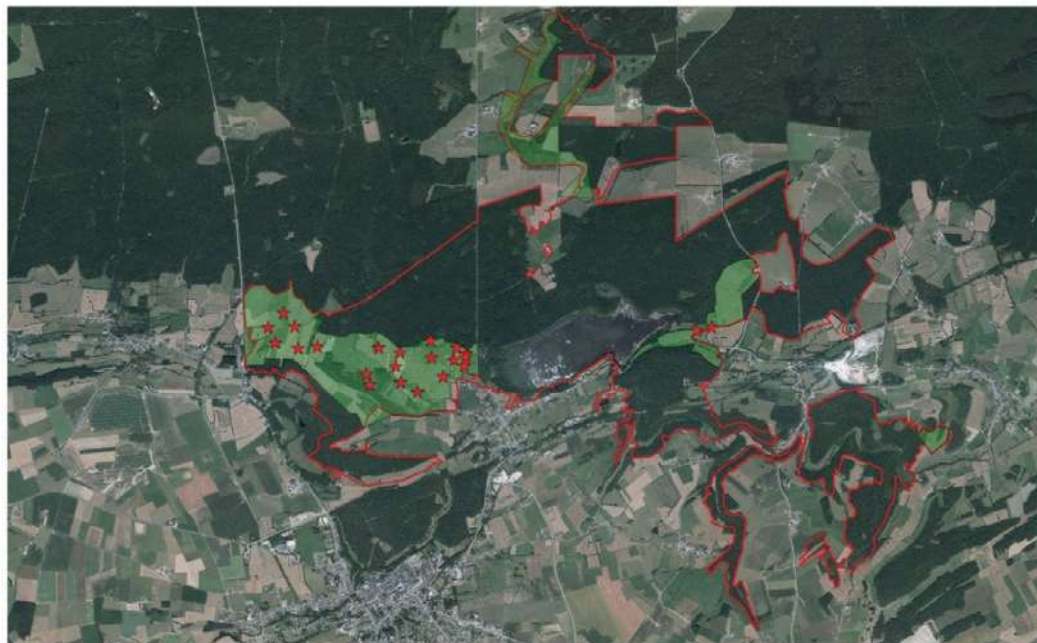


Femelle adulte © Georges Horney

SITUATION DE LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR EN 2019

Au total, 407 territoires de Pies-grièches écorcheurs ont été repérés. Les noyaux de densités maximales (autour de 1 canton/10ha) observés sont situés notamment dans les Prés de Virelles (bocage à l'ouest de l'étang), au cœur de la vallée de l'Eau Blanche entre Dailly et Boussu-en-Fagne et surtout dans le bocage de Feschaux et dans plusieurs sous-zones du site BE35037, à Honnay et Revogne notamment, qui confirme son rôle de bastion pour l'espèce dans son ensemble. Les densités locales atteintes sont sans doute supérieures à celles qu'on observe dans une grande partie de l'aire wallonne de l'espèce, mais des chiffres supérieurs (de l'ordre de 2,5 à 3 cantons au 10 ha) ont été rapportés pour certains secteurs de Lorraine et dans le Camp militaire de Marche-en-Famenne (TITEUX ET AL., 2010). Par rapport à l'estimation de la population belge la plus récente (Rapportage Article 12 pour la Directive Oiseaux, exercice 2013-2018, données INBO-DEMNA-Natuurpunt-Natagora) qui est de 4.100 à 5.800 couples dont 99% en Wallonie, la population des 10 sites impliqués dans le LIFE atteint 7 à 10% du total et 16 à 27% de la partie de la population localisée au sein du réseau Natura 2000. Ces proportions importantes justifient, s'il le fallait, de se préoccuper de l'amélioration de la qualité de son habitat dans ces 10 sites. Ainsi, si des projets de restauration du bocage se poursuivent, il serait possible de viser à terme, un bon état de conservation globale de l'espèce en Belgique.

Les résultats pour les sites de Virelles et de l'Eau Blanche entre Aublain et Mariembourg sont présentés dans les cartes suivantes.



BE32036 Vallée de l'Eau Blanche à Virelles
23 territoires de Pie-grièche écorcheur en 2019



© Olivier Colinet



BE35042 Vallée de l'Eau blanche entre Aublain et Mariembourg
94 territoires de Pie-grièche écorcheur en 2019



© Charles Henuzet



© Luc Claes

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION

Le Tableau 1 présente l'évolution de la population dans les 10 sites du projet. Pour ceux-ci, les résultats du recensement réalisé en 2019 montrent donc une augmentation importante de la population de Pies-grièches écorcheurs : en comparaison avec 2013, la population y a doublé en l'espace de 6 ans.

Cette augmentation spectaculaire est perceptible sur l'ensemble des sites, mais il convient toutefois de tempérer quelque peu ces résultats. En effet, l'effort de prospections réalisé sur 3 sites (BE35025, B35027 et BE35037) a été plus grand en 2019. En outre, on notera aussi que la hausse de la population entre 2018 et 2019 semble avoir été localement importante suite à la très bonne reproduction (précoce) notée en 2018.

Tableau 1 : Comparaison du nombre de territoires occupés par des Pies-grièches écorcheurs entre trois périodes où l'inventaire a été mené sur l'ensemble des sites du LIFE Prairies bocagères.

Code	Nom	2001-2007	2013	2019
BE32036	Vallée de l'Eau Blanche à Virelles	7	17	23
BE35025	La Famenne entre Eprave et Havrenne	35	6	34
BE35027	Vallée de l'Eau Blanche entre Aublain et Mariembourg	12	40	94
BE35030	la Caletienne entre Frasnes et Doische	6	15	23
BE35034	Vallée Rempine et Scheloupe	12	27	42
BE35035	Vallée de l'Iwène	3	5	14
BE35036	Vallée du Biran	1	10	15
BE35037	Vallée de la Wimbe	57	62	139
BE35038	Bassin de la Lesse entre Villers-sur-Lesse et Chanly	4	18	23
	Total	137	200	407

Enfin et surtout, ces résultats doivent être considérés dans la perspective d'une hausse globale de l'espèce en Wallonie, perceptible déjà depuis plusieurs décennies : après une diminution marquée au XXe siècle, atteignant son paroxysme dans les années 70', la Pie-grièche écorcheur a vu ses effectifs se redresser dès les années 80-90'. Depuis le début des années 2000 (période du dernier Atlas des oiseaux nicheurs), la tendance annuelle moyenne calculée pour la Wallonie par le système SOCWAL pour la période 2007-2018 est ainsi de +1,63% à +3,68 %.

On remarquera cependant que l'augmentation des effectifs constatée sur l'ensemble des sites est nettement plus importante que le taux calculé via le programme SOCWAL pour l'ensemble de la Wallonie (à l'exception du site BE35025). En appliquant ce taux aux estimations de l'atlas 2001-2007 pour les sites concernés, on obtient des prédictions. La comparaison de ces prédictions aux résultats obtenus en 2013 et 2019 permet de mieux se rendre compte de l'évolution particulièrement positive de l'écorcheur dans les sites du projet (voir tableau).

Nous pouvons certainement conclure que le LIFE Prairies bocagères a contribué à l'évolution positive de la Pie-grièche écorcheur dans les sites Natura 2000 concernés. Il n'est plus à démontrer que ce type de projet de grande ampleur permet effectivement de restaurer la qualité des habitats pour un certain nombre d'espèces, en l'occurrence pour la Pie-grièche écorcheur. Avec plus de 20 km de haies plantés par le projet LIFE Prairies bocagères, le bocage d'antan retrouve à certains endroits un maillage écologique accueillant. Cela reste cependant une goutte d'eau dans l'océan par rapport aux destructions engrangées dans le passé, en particulier dans la deuxième moitié du 20ème siècle. Gageons que ce genre d'initiative, qui affiche d'aussi bons résultats, constituera une source d'inspiration pour d'autres.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la qualité des habitats prairiaux pour la Pie-grièche écorcheur. Le LIFE Prairies bocagères a également permis via ses travaux de restauration d'améliorer l'état de conservation de plus de 160 ha de prairies maigres de fauche dans les sites du projet, habitat de prédilection de l'espèce, offrant d'abondantes ressources alimentaires. Voir tableau ci-dessous :

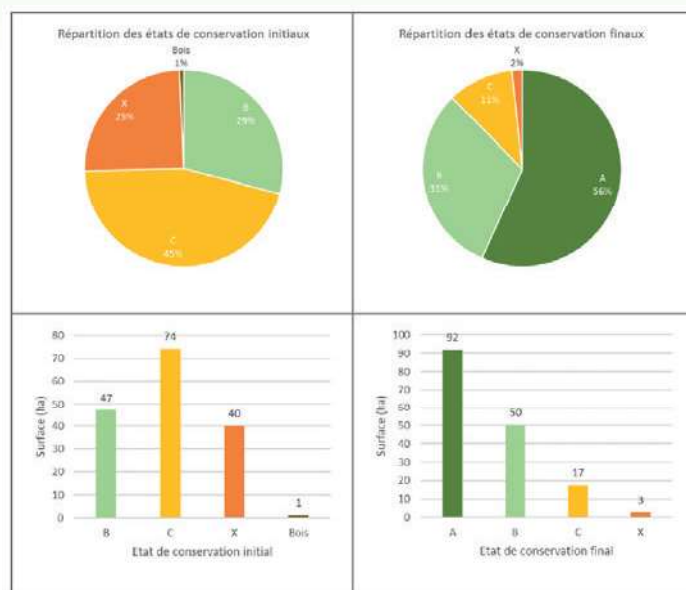


Figure 1 : Evolution de l'état de conservation des prairies maigres de fauche de l'Arrhenatherion restaurées lors du Projet LIFE Prairies bocagères. A = Très bon, B = Bon à moyen, C = mauvais à dégradé, X = hors habitat (en majorité du Cynosurion).

Notons cependant que globalement, le dernier rapportage du DEMNA à la CE montre que les habitats prairiaux d'intérêt communautaire, comme les prairies maigres de fauche, continuent à disparaître ou à se dégrader en Wallonie, à hauteur d'environ 2000 ha ces 6 dernières années! Il est donc urgent de continuer à soutenir et multiplier ce type de grands projets, comme le LIFE, car les dégradations sont malheureusement toujours plus graves globalement que les restaurations...



(1)ZPS : Zones de Protections Spéciales créées en application de la directive européenne 79/409/CEE, plus connue sous le nom de « Directive Oiseaux » et relative à la conservation des oiseaux sauvages